



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pénurie de dermatologues : quand la prévention et les patients se heurtent au mur de l'accès aux soins

Paris, le 26 MAI 2026

En France, se protéger du soleil et surveiller sa peau ne suffisent plus : encore faut-il pouvoir consulter un dermatologue dans des délais raisonnables. Alors que le mois de mai est consacré à la prévention des cancers de la peau avec la campagne « Mai Violet », patients et dermatologues tirent ensemble la sonnette d'alarme sur une pénurie historique de spécialistes dermatologues qui met en péril la prévention, le dépistage et le suivi des maladies de peau, toutes les maladies de peau.

Aujourd'hui, notre pays ne compte qu'environ 2 848 dermatologues pour 68 millions d'habitants, soit à peine 3,25 spécialistes pour 100 000 habitants, loin des 5 à 6 pour 100 000 habitants recommandés. Les délais d'attente varient de 3 à 6 mois, avec des territoires où il faut plus d'un an pour obtenir un rendez-vous. Dans le même temps, les besoins explosent : 200 000 nouveaux cancers cutanés sont diagnostiqués chaque année, et 20 millions de Français vivent avec une maladie de peau, souvent chronique et invalidante.

Les chiffres avancés ce 19 mai 2026 par la fondation Jean Jaurès et Doctolib sous-estiment largement cette pénurie excluant les départements de l'analyse lorsqu'ils comptent moins de 5 professionnels utilisateurs de Doctolib ou lorsque les utilisateurs Doctolib représentent moins de 10% de l'effectif libéral départemental.

Une crise sanitaire qui aggrave la perte de chance

Cancers cutanés diagnostiqués trop tard, mélanomes pris en charge à un stade plus avancé, poussées sévères de psoriasis ou d'eczéma, maladie de Verneuil laissant les patients dans la douleur : la pénurie de dermatologues a un impact direct sur la survie, la qualité de vie et la santé mentale des patients.

« Ces maladies, loin d'être superficielles, impactent profondément santé mentale, sommeil, vie sociale et vie professionnelle. »

Dans plusieurs départements, il n'existe plus aucun dermatologue en exercice régulier, obligeant les patients à parcourir des dizaines de kilomètres ou à tout simplement renoncer aux soins.

Alors que l'OMS a fait des maladies de peau une priorité mondiale de santé publique par la résolution WHA78.15 adoptée en mai 2025, la France n'a plus la capacité d'assurer un accès équitable aux soins dermatologiques sur son territoire.

Une mobilisation commune : patients et dermatologues, même combat

En décembre 2025, un collectif indépendant de 400 dermatologues a lancé la pétition citoyenne « Urgence Pénurie de Dermatologues : Augmentons leur nombre », reconnue par l'Assemblée nationale. Elle demande un plan clair pour former au moins 150 internes en dermatologie par an pendant 10 ans, revaloriser l'exercice dans tous les territoires et soutenir les dispositifs déjà existants au service des patients.

Cette mobilisation bénéficie du soutien des principales organisations professionnelles de la spécialité (SFD, CEDEF, SNDV, FFFCEDV, FDVF, UNESS-DV) et de la Fédération Française de la Peau, qui regroupe 26 associations de patients qui appellent à former plus de professionnels. À l'occasion de Mai Violet 2026, de nombreuses associations de patients atteints de maladies de peau rejoignent le mouvement pour affirmer une même exigence : l'accès effectif aux soins dermatologiques, partout et pour tous.

Des solutions existent déjà, mais elles ne suffiront pas sans un choc de formation de nouveaux professionnels

Sur le terrain, les dermatologues ne se contentent pas de constater la crise : Ils la dénoncent depuis 2011 et depuis 2019 s'organisent des équipes de soins spécialisés en régions, développent la télé-expertise avec les médecins généralistes, mettent en place des bus comme MobilDerm pour soigner dans les territoires les plus ruraux. Ces organisations améliorent les parcours de soins, mais elles ne peuvent compenser à elles seules la chute annoncée de 30 % du nombre de dermatologues d'ici 2030.

« En Bretagne, l'ESS Dermatobreizh a permis 12 000 avis diagnostiques en 2024, avec un délai médian de réponse de quelques heures pour les lésions suspectes. »

Contrairement aux idées reçues, la dermatologie n'est ni une spécialité cosmétique ni une médecine de confort : moins de 10 % de l'activité est esthétique, alors que l'essentiel repose sur des soins médicaux, le dépistage des cancers, la prise en charge de maladies chroniques sévères et de pathologies auto-immunes ou infectieuses.

« Non, les dermatologues ne désertent pas la médecine au profit de l'esthétique : moins de 10% de leur activité y est consacrée, l'essentiel reposant sur des soins médicaux et chirurgicaux. »

Interpellation solennelle des pouvoirs publics : pour une mission ministérielle dédiée

Face à cette situation, patients et dermatologues lancent une interpellation commune au Gouvernement :

- Former plus de dermatologues pour compenser le déficit : 150/an sur 10 ans.
- Créer une mission ministérielle dédiée à l'accès aux soins dermatologiques associant représentants des usagers et professionnels de santé.
- Soutenir le déploiement des équipes de soins spécialisés et de la télé-expertise territorialisée réalisée par les dermatologues ;
- Mettre fin à la diffusion de messages minimisant la gravité de la pénurie ou renvoyant la dermatologie à une médecine « esthétique » ou de confort.

« À l'échelle du pays, cette pénurie constitue un véritable scandale sanitaire, avec une perte de chance documentée pour des milliers de patients. »

Nous demandons officiellement une rencontre avec la ministre de la Santé, **Madame Stéphanie Rist**, afin de présenter les données de terrain, les propositions de la profession et des associations de patients, et de construire une réponse à la hauteur de l'urgence sanitaire.

Appel à mobilisation

Citoyens, patients, proches : signez et partagez la pétition « Urgence Pénurie de Dermatologues : Augmentons leur nombre » sur la plateforme de l'Assemblée nationale : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-4828>. Déjà **18240 signatures** !

Professionnels de santé : rejoignez les équipes de soins spécialisées, utilisez la téléexpertise et relayez la pétition auprès de vos patients.

Élus locaux, députés, sénateurs : continuez à interpeller le Gouvernement, soutenez la création d'une mission ministérielle dédiée et appuyez la montée en puissance de la formation en dermatologie.

En mai, nous parlons de prévention des cancers cutanés : faisons en sorte que chaque grain de beauté (naevus) suspect, chaque lésion inflammatoire sévère, puisse être examiné à temps par un dermatologue.

Contacts Presse à retrouver à la fin du Dossier de Presse

